

Limitation de vitesse en ville, une nécessité !

La route est un espace à partager

Le piéton n'aime pas l'automobiliste, qui n'aime pas le cycliste, qui n'aime pas le motocycliste, qui lui n'aime pas le piéton. Le mauvais c'est toujours l'autre. Il faut accepter que l'usager le plus faible et le plus fragile soit favorisé.



L'excès de vitesse **en ville** majore les risques ; sauf indications signalées par panneaux, **la vitesse est limitée à 50 km/h**.

Distances d'arrêt du véhicule en fonction de la vitesse

- Sachons tous qu'à 50 km/h, par temps sec, il faut 30m pour s'arrêter et 42m par temps de pluie
- À 60 km/h il vous faudra 10m de plus pour vous arrêter
- Et à 90 km/h, il faut quasiment 100m pour s'arrêter

Pour mémoire une voiture mesure en moyenne 4 mètres de long, un autobus 12 mètres.

En cas de **choc avec un piéton** la probabilité de décès du piéton est de :

- 10% à 20 km/h
- 30% à 40 km/h
- 85% à 60 km/h
- 100% à 80 km/h

En cas de choc d'une voiture à 60 km/h avec un piéton, cela équivaut à la chute du haut d'un immeuble de 5 étages (13 mètres).

Les **enfants de moins de 8 ans** ne voient que ce qui est en face d'eux. Il leur faut 4 secondes pour constater qu'une voiture roule au lieu d'1/7ème de seconde pour un adulte. Il n'a pas conscience du **danger** et peut échapper à la vigilance de l'adulte qui l'accompagne. L'enfant à vélo peut également confondre route et terrain de jeux.

Par ailleurs, les **deux-roues à moteur** ont parfois un comportement imprévisible ce qui oblige bien des conducteurs à redoubler de vigilance.

Enfin, certains **seniors** n'ont peut être plus la rapidité et les réflexes d'antan.

Tout cela doit inciter bien sûr les conducteurs à la prudence. La conduite d'un véhicule exige une attention totale. Le piéton a des droits mais aussi des devoirs, c'est le rôle des parents d'assurer l'apprentissage des risques et les principes de bonne conduite.

On peut se faire aider en contactant la prévention routière et/ou sur le site de Priorité vos Enfants.

Sources : Prévention Routière, Police Nationale, Centre de Secours de Gargenville.

Liens utiles

[Se faire aider sur le site www.priorite-vos-enfants.fr](http://www.priorite-vos-enfants.fr)